

LA CHARTE ETHIQUE

Chers collaborateurs, Chers Partenaires,

Je suis ravi de vous adresser ce message aujourd'hui pour mettre en lumière les valeurs qui nous animent chez Solubio et souligner l'engagement exceptionnel de notre équipe envers nos clients.

Chez Solubio, nous sommes profondément engagés en faveur de l'environnement. Nous croyons fermement en la nécessité de préserver notre planète pour les générations futures, et c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour réduire notre empreinte écologique. De la gestion responsable des ressources naturelles à l'adoption de pratiques durables dans tous les aspects de notre activité, nous nous efforçons de faire de chaque jour une étape de plus vers un avenir plus vert et plus propre.

Nous croyons également en l'importance des circuits courts et de la proximité avec nos partenaires. En favorisant les échanges locaux et en soutenant les producteurs et fournisseurs de notre région, nous contribuons à dynamiser l'économie locale tout en réduisant notre impact environnemental. Cette approche nous permet non seulement de garantir la qualité de nos produits, mais aussi de renforcer les liens au sein de notre communauté.

Chez Solubio, le respect des personnes est au cœur de tout ce que nous faisons. Nous valorisons la diversité, l'inclusion de personnes fragiles et le respect mutuel, et nous nous engageons à créer un environnement de travail où chacun se sent entendu, respecté et soutenu. Notre équipe est notre plus grande force, et c'est grâce à notre collaboration, notre flexibilité et notre esprit d'équipe que nous sommes en mesure de répondre aux besoins de nos clients de manière efficace et innovante.

Ensemble, nous formons une équipe soudée, déterminée à offrir à nos clients le meilleur service possible. Je suis fier de chacun d'entre vous et de tout ce que nous avons accompli ensemble, et je suis convaincu que nous continuerons à atteindre de nouveaux sommets grâce à notre engagement commun envers nos valeurs et nos clients.

Merci à tous pour votre fidélité.

Bien à vous,

Henri CHANTEPIE
Président Fondateur



1/ CONFORMITE A LA LEGISLATION

Chez Solubio, nous nous engageons fermement à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur dans chaque pays où nous opérons. Le respect absolu de la loi est non négociable et constitue un pilier fondamental de notre entreprise. Chaque membre de notre équipe est responsable de connaître et de respecter pleinement les lois et règlements applicables, ainsi que les politiques et directives établies par notre entreprise dans tous les aspects de notre activité.

Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils se tiennent informés des dispositions en vigueur dans leur domaine de responsabilité au sein de l'entreprise, qu'ils les respectent rigoureusement et qu'ils consultent les services compétents en cas de doute ou de besoin d'informations complémentaires et de conseils.

Cette approche garantit non seulement notre conformité légale, mais également notre engagement envers l'intégrité et l'éthique dans toutes nos actions. Chez Solubio, nous croyons que respecter la loi va de pair avec nos valeurs fondamentales et notre responsabilité envers nos clients, nos partenaires et nos communautés.

2/ RESPECT DES PERSONNES

La gestion des ressources humaines, l'animation des Collaborateurs, ainsi que les relations entre les Collaborateurs, sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec le souci de traiter chacun avec dignité. Solubio entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Il s'interdit notamment toute discrimination. Toute pression, poursuite ou harcèlement à caractère moral ou sexuel est interdit(e). Chaque Collaborateur a droit au respect de sa vie privée notamment au travers de la réglementation relative aux données informatiques. Assurer et renforcer la sécurité des Collaborateurs dans l'exercice de leurs activités est une préoccupation permanente.

3/ CONCURRENCE LOYALE

Solubio s'engage à promouvoir une concurrence juste et équitable, en stricte conformité avec les lois antitrust et les règles de la concurrence. Aucune action de Solubio ne doit nuire, restreindre ou fausser la concurrence sur le marché. Nous rejetons catégoriquement toute forme de pratiques commerciales déloyales, telles que les ententes avec les concurrents ou toute collusion visant à influencer les conditions financières, la répartition des services, des marchés ou des clients. Nous interdisons les accords formels. Les conditions financières sont établies de manière indépendante, permettant à nos concurrents et à nos clients de prendre des décisions en toute autonomie et liberté.

4/ RELATIONS AVEC LES CLIENTS, FOURNISSEURS ET AUTRES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Solubio entretient avec toutes ses parties prenantes et, en particulier, avec ses clients, ses fournisseurs et autres partenaires commerciaux, des relations placées sous le signe de l'honnêteté et de l'équité, en accord avec ses principes éthiques listés en préambule. En conséquence, l'Entreprise s'oblige à honorer ses engagements contractuels et à respecter tant la lettre que l'esprit de ses accords commerciaux. Les Collaborateurs doivent veiller à agir avec professionnalisme, intégrité et équité afin d'encourager les clients à faire appel aux services de Solubio. L'action commerciale, en France comme à l'international, s'exerce dans le respect de la réglementation en vigueur.

5/ LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Solubio lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Le recours à des pratiques corruptives est strictement interdit. Les Collaborateurs sont tenus de se conformer aux lois et réglementations applicables en matière de lutte contre la corruption et de respecter les procédures internes de Solubio en la matière. Tout versement ou acceptation de pots-de-vin, d'incitations financières ou de tout autre avantage personnel ou à destination de tiers est prohibé. De même, toute forme de trafic d'influence est interdite. Les Collaborateurs de Solubio ne doivent ni solliciter ni accepter d'avantages personnels susceptibles d'influencer leurs décisions professionnelles.



6/ PROTECTION DES ACTIFS DE SOLUBIO

Les actifs de Solubio, qu'ils soient corporels ou incorporels, doivent être protégés. Les Collaborateurs sont tenus de les utiliser de manière responsable et diligente et de veiller à leur conservation et à leur sécurité. Tout vol, détournement, détérioration ou destruction d'un actif de Solubio est strictement prohibé et fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou judiciaires. L'utilisation des systèmes d'information de l'Entreprise est réservée aux besoins de l'activité professionnelle. Les Collaborateurs sont tenus de respecter la politique de sécurité informatique de Solubio.

7/ RESPONSABILITE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Solubio est conscient de son impact sur l'environnement et de son rôle en matière de développement durable. L'Entreprise s'engage à intégrer les considérations environnementales et sociales dans son mode de fonctionnement. Solubio se conforme aux lois et réglementations environnementales en vigueur dans les pays où il opère. Il s'engage à prévenir la pollution, à protéger les ressources naturelles et à minimiser les déchets. L'Entreprise s'efforce d'adopter des pratiques responsables tout au long de sa chaîne de valeur et encourage ses partenaires commerciaux à faire de même. Les Collaborateurs sont encouragés à contribuer activement aux initiatives de développement durable mises en place par Solubio.

8/ COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

Solubio privilégie une communication transparente et honnête avec toutes ses parties prenantes, y compris ses actionnaires, ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs. L'Entreprise s'engage à fournir des informations précises, claires et complètes sur ses activités, sa situation financière, ses performances et ses perspectives. Toute information financière, comptable ou autre communiquée par Solubio doit être fiable, vérifiable et conforme aux normes en vigueur.

9/ MECANISMES DE CONTROLE ET DE SANCTION

L'application des principes énoncés dans cette Charte est assurée par le Management et est le garant de son respect au sein de Solubio. Des procédures et des outils de contrôle interne sont mis en place pour prévenir, détecter et corriger toute violation de cette Charte ou de la réglementation applicable. Toute violation ou manquement aux principes énoncés dans cette Charte peut faire l'objet de mesures disciplinaires allant jusqu'au licenciement pour faute grave. Le signalement de tout manquement ou violation présumée de cette Charte est encouragé et peut se faire en toute confidentialité, dans le respect des procédures internes en vigueur. Le traitement des signalements est effectué avec diligence et impartialité.

10/ DISPOSITIONS FINALES

La présente Charte éthique annule et remplace toute disposition antérieure en la matière et s'impose à tous les Collaborateurs de Solubio. Solubio se réserve le droit de modifier cette Charte éthique en fonction de l'évolution de son environnement juridique, économique ou organisationnel. Tout changement substantiel fera l'objet d'une information appropriée des Collaborateurs.

Fait à Ecully le 12 mars 2024



THE ETHICS CHARTER

Dear Colleagues, Dear Partners,

I am pleased to address you today to highlight the values that drive us at Solubio and to underline the exceptional commitment of our team to our customers.

At Solubio, we are deeply committed to the environment. We firmly believe in the need to preserve our planet for future generations, and that's why we are dedicated to reducing our ecological footprint. From responsible management of natural resources to the adoption of sustainable practices in all aspects of our business, we strive to make each day a step towards a greener and cleaner future.

We also believe in the importance of short supply chains and proximity to our partners. By promoting local exchanges and supporting producers and suppliers in our region, we contribute to boosting the local economy while reducing our environmental impact. This approach not only ensures the quality of our products but also strengthens the bonds within our community.

At Solubio, respect for individuals is at the heart of everything we do. We value diversity, inclusion of vulnerable people, and mutual respect, and we are committed to creating a work environment where everyone feels heard, respected, and supported. Our team is our greatest strength, and it is through our collaboration, flexibility, and teamwork that we are able to meet the needs of our customers effectively and innovatively.

Together, we form a united team, determined to provide our customers with the best possible service. I am proud of each and every one of you and all that we have accomplished together, and I am confident that we will continue to reach new heights through our shared commitment to our values and our customers.

Thank you all for your loyalty.

Sincerely,

Henri CHANTEPIE
Founder President



1/ COMPLIANCE WITH LEGISLATION

At Solubio, we are firmly committed to complying with all laws and regulations in force in each country where we operate. Absolute compliance with the law is non-negotiable and constitutes a fundamental pillar of our company. Each member of our team is responsible for knowing and fully complying with the applicable laws and regulations, as well as the policies and guidelines established by our company in all aspects of our business. We expect all our employees to stay informed about the provisions in force in their area of responsibility within the company, to rigorously respect them, and to consult the competent services in case of doubt or need for additional information and advice. This approach ensures not only our legal compliance but also our commitment to integrity and ethics in all our actions. At Solubio, we believe that respecting the law goes hand in hand with our fundamental values and our responsibility to our customers, partners, and communities.

2/ RESPECT FOR INDIVIDUALS

Human resources management, staff animation, and relationships between employees are based on principles of trust and mutual respect, with a focus on treating each individual with dignity. Solubio intends to apply a fair human resources policy in accordance with the law. It prohibits any discrimination. Any pressure, prosecution, or moral or sexual harassment is prohibited. Each employee has the right to respect for their privacy, particularly through regulations relating to computer data. Ensuring and strengthening the security of employees in the exercise of their activities is a constant concern.

3/ FAIR COMPETITION

Solubio is committed to promoting fair and equitable competition, in strict compliance with antitrust laws and competition rules. No action by Solubio should harm, restrict, or distort competition in the market. We categorically reject any form of unfair business practices, such as agreements with competitors or collusion aimed at influencing financial conditions, the distribution of services, markets, or customers. Formal agreements are prohibited. Financial conditions are determined independently, allowing our competitors and customers to make decisions autonomously and freely.

4/ RELATIONSHIPS WITH CUSTOMERS, SUPPLIERS, AND OTHER BUSINESS PARTNERS

Solubio maintains relationships with all its stakeholders, and in particular, with its customers, suppliers, and other business partners, based on honesty and fairness, in accordance with its ethical principles listed in the preamble. Consequently, the Company undertakes to honor its contractual commitments and to respect both the letter and the spirit of its commercial agreements. Employees must act with professionalism, integrity, and fairness to encourage customers to use Solubio's services. Commercial activities, both in France and internationally, are carried out in compliance with applicable regulations.

5/ FIGHT AGAINST CORRUPTION

Solubio fights against corruption in all its forms. The use of corrupt practices is strictly prohibited. Employees are required to comply with applicable laws and regulations regarding the fight against corruption and to respect Solubio's internal procedures in this regard. Any payment or acceptance of bribes, financial incentives, or any other personal advantage or intended for third parties is prohibited. Likewise, any form of influence peddling is prohibited. Solubio's employees must neither solicit nor accept personal benefits likely to influence their professional decisions.

6/ PROTECTION OF SOLUBIO'S ASSETS

Solubio's assets, whether tangible or intangible, must be protected. Employees are required to use them responsibly and diligently and to ensure their preservation and security. Any theft, diversion, deterioration, or destruction of a Solubio asset is strictly prohibited and will result in disciplinary and/or legal action. The use of the Company's information systems is reserved for the needs of professional activity. Employees are required to comply with Solubio's IT security policy.



7/ RESPONSIBILITY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Solubio is aware of its impact on the environment and its role in sustainable development. The Company is committed to integrating environmental and social considerations into its operating mode. Solubio complies with environmental laws and regulations in force in the countries where it operates. It is committed to preventing pollution, protecting natural resources, and minimizing waste. The Company strives to adopt responsible practices throughout its value chain and encourages its business partners to do the same. Employees are encouraged to actively contribute to the sustainable development initiatives implemented by Solubio.

8/ COMMUNICATION AND TRANSPARENCY

Solubio favors transparent and honest communication with all its stakeholders, including shareholders, customers, suppliers, and employees. The Company is committed to providing accurate, clear, and comprehensive information about its activities, financial situation, performance, and prospects. Any financial, accounting, or other information communicated by Solubio must be reliable, verifiable, and compliant with applicable standards.

9/ CONTROL AND SANCTION MECHANISMS

The application of the principles set out in this Charter is ensured by Management and guarantees compliance with Solubio within the Company. Internal control procedures and tools are in place to prevent, detect, and correct any violation of this Charter or applicable regulations. Any violation or breach of the principles set out in this Charter may result in disciplinary measures, including dismissal for serious misconduct. Reporting any breach or alleged violation of this Charter is encouraged and can be done confidentially, in accordance with the Company's internal procedures. The handling of reports is carried out with diligence and impartiality.

10/ FINAL PROVISIONS

This Ethics Charter cancels and replaces any previous provisions on the subject and is binding on all Solubio employees. Solubio reserves the right to amend this Ethics Charter in accordance with changes in its legal, economic, or organizational environment. Any substantial changes will be appropriately communicated to the employees.

At Ecully on March 12, 2024

